



Synthèse de la Consultation du public et des acteurs 2018-2019 pour la révision du SDAGE

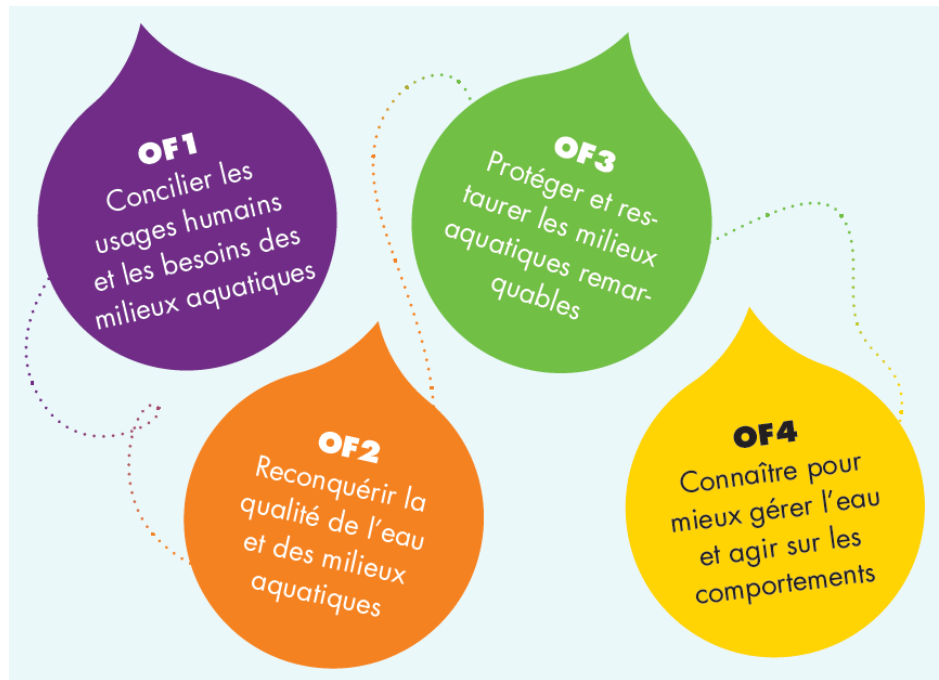
En application de la DCE (Directive Cadre Européenne sur l'Eau), les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de chaque bassin (district hydrographique) sont renouvelés tous les 6 ans (2009-2015 / 2016-2021/ 2022-2027). La révision du SDAGE vise à intégrer les **évolutions de contexte économique et environnemental** (dont le changement climatique). La révision doit s'appuyer sur une **amélioration des connaissances** des polluants et de substances dangereuses pour les milieux aquatiques tout en **intégrant la vision du public et des acteurs**.

La révision du SDAGE Martinique s'inscrit dans un processus de **démocratie participative**, incluant **pleinement le public et les acteurs de l'eau** à la définition des enjeux de politique de l'eau de leur bassin. La consultation du public est une obligation menée dans chaque bassin de l'Europe.

La consultation du public et des acteurs de l'eau s'est déroulée
Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019

Elle est menée par la Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB) de Martinique.

Les enjeux du SDAGE 2016-2021 sont inscrits selon les orientations fondamentales (OF) suivantes :



Le déroulement de la consultation

La mise en œuvre de la consultation s'est appuyée sur :

- **1 questionnaire dématérialisé** (12 questions) mis en ligne sur le site internet de l'Observatoire de l'Eau (avec un renvoi vers les sites partenaires : ODE, DEAL, Préfecture, etc...);
- Le déploiement des **Ambassadeurs Bleus** : 6 binômes de jeunes martiniquais qui sillonnent l'île pour recueillir les avis de la population ;
- **L'accueil du public** pour répondre au questionnaire : (mairies, syndicats, entreprises privées, associations, acteurs de l'eau, centres commerciaux...);
- Une **communication ciblée** (lettres aux maires, informations aux services publics et entreprises privées, autres supports d'information disponibles) ;
- **1 séminaire des acteurs de l'Eau** (22 nov 2018) suivi d'un débat des acteurs (12 mars 2019) ;
- **1 ANTI KOZE** (présentation interne à la DEAL) ;
- **2 Forums publics** sur la gestion des milieux aquatiques à Ducos et à Saint-Esprit (elles ont été reportés après la consultation) ;
- Les **ASS'EAU** (ASSociations actrices de l'EAU, retenues dans le cadre d'un appel à projets ODE) ;
- Une campagne de communication médias (radio, web, TV, presse)

Les chiffres clés de la consultation

5 758 questionnaires complets
Soit 1,53% de la population martiniquaise*

*Population martiniquaise : 376 480
 (source INSEE 2016)

A titre indicatif, le nombre de réponses de la dernière consultation en 2015 est **de 2486 (0,65% de la population)**.

4581 questionnaires administrés par les Ambassadeurs Bleus

Soit 1,22% de la population

Les Ambassadeurs bleus ont recueilli près de 80% des réponses, via les permanences organisées dans les mairies, les communes, les collectivités, les entreprises et sur les événements publics. Notons une **augmentation de ce chiffre de 106 % par rapport à la consultation 2015**.

507 questionnaires papier

Soit 0,13% de la population

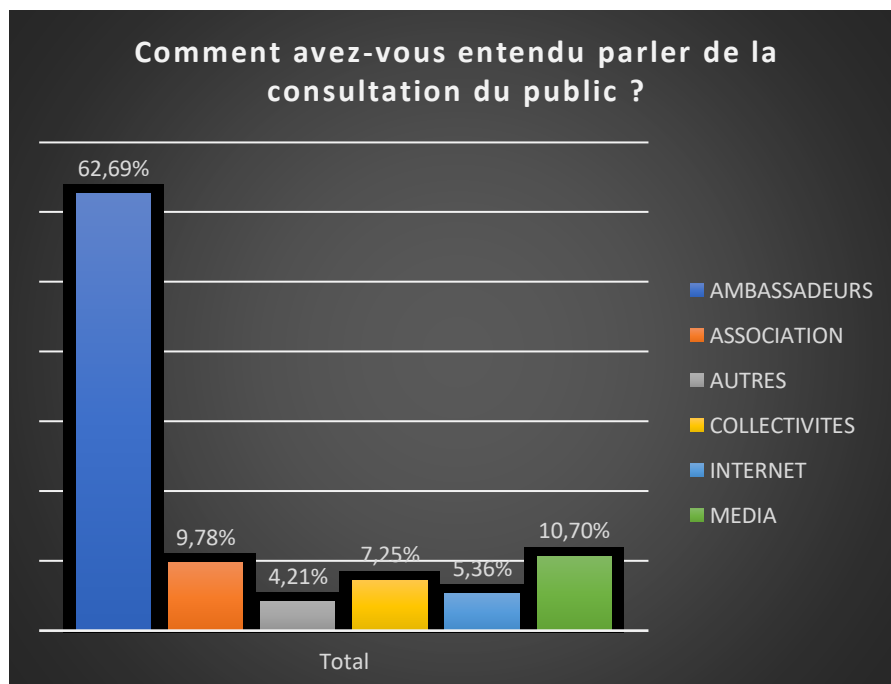
On peut noter une relative progression sur les résultats sur papier par rapport à 2015 (312 questionnaires). Cependant, la version papier du questionnaire reste peu utilisée, surtout dans les mairies et collectivités.

670 questionnaires en ligne

Soit 0,18% de la population

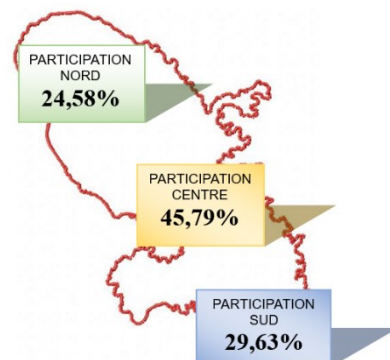
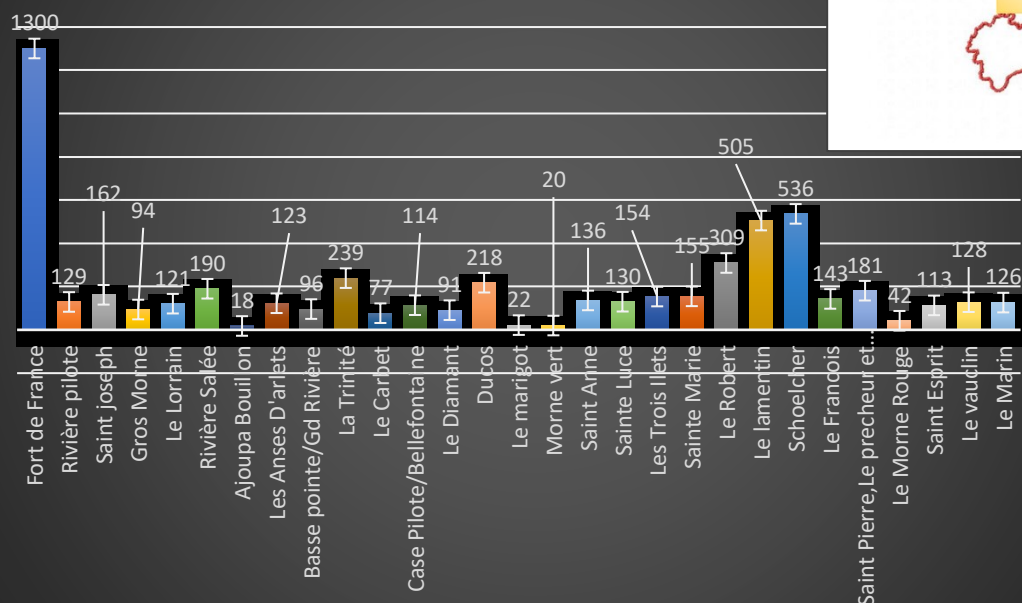
On peut noter une forte progression des répondants en ligne par rapport à 2015 (268 réponses), soit plus de **250% d'augmentation**.

Source d'information de la consultation



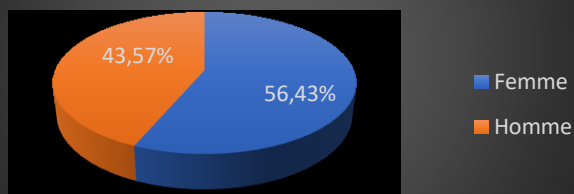
Répartition sur le territoire

Total des répondants par code postal sur le territoire Martiniquais

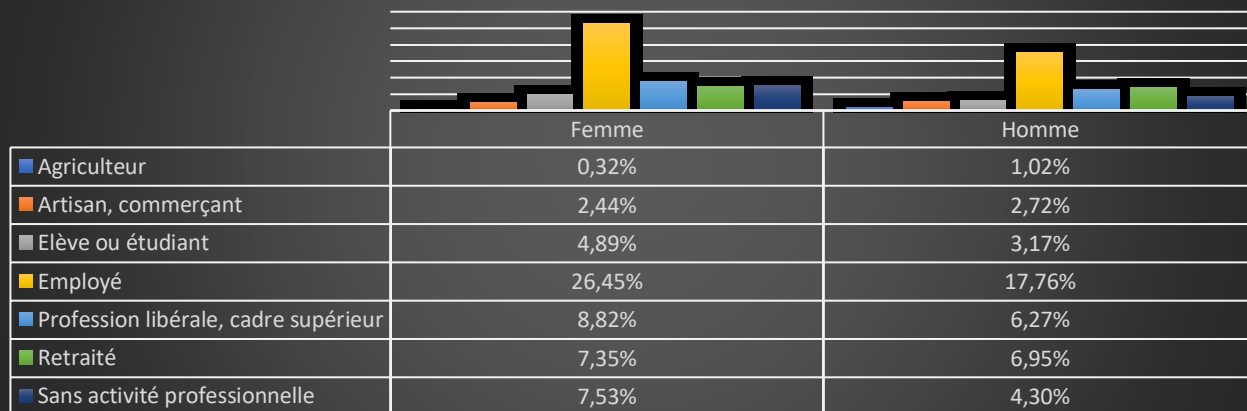


Répartition par genre

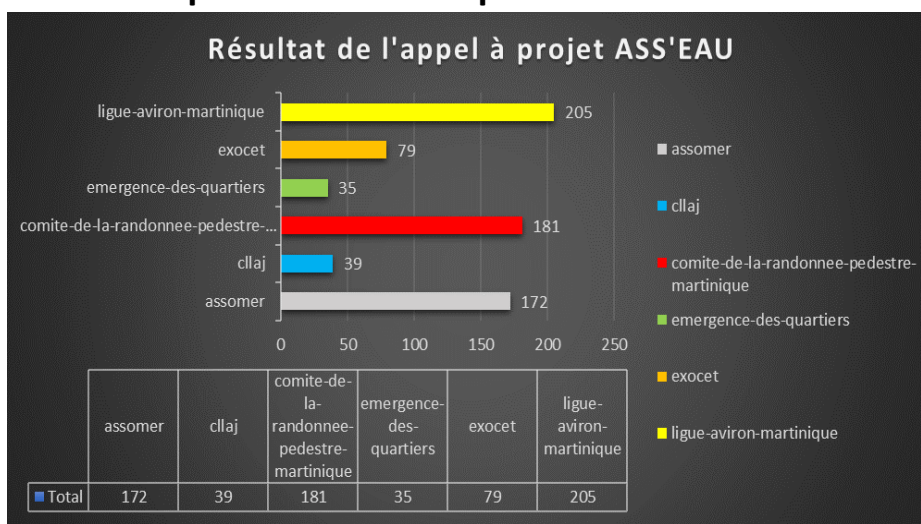
Répartition des répondants par Genre



Répartition Homme-Femme par Catégorie Socio Professionnelle

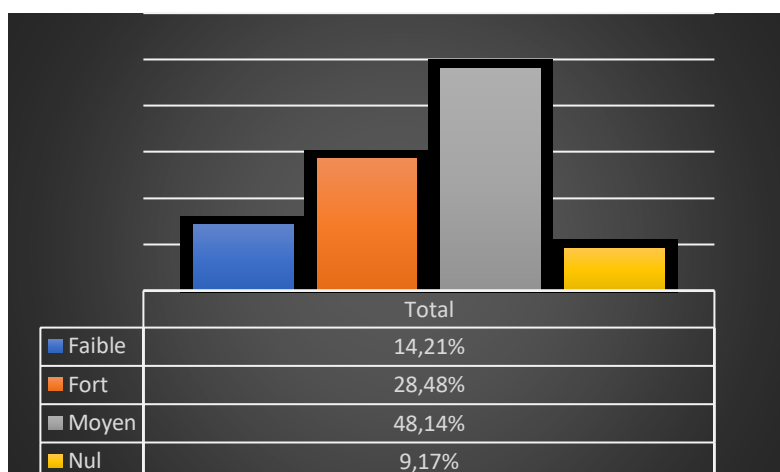


Réponses obtenues par les associations

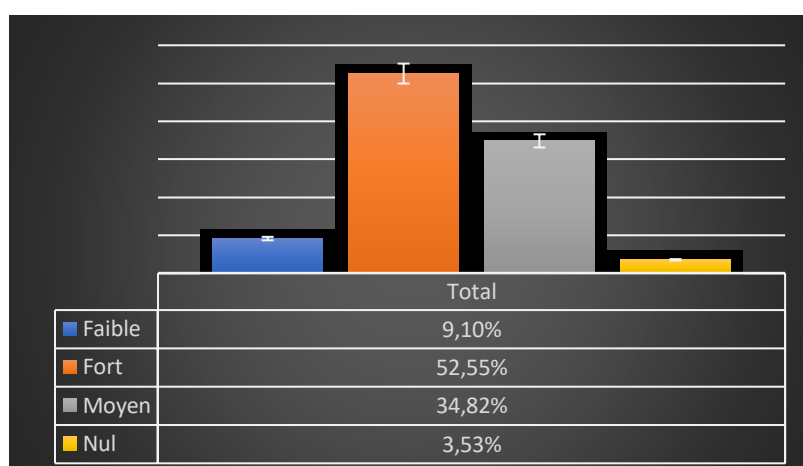


ANALYSE DES REPONSES DE LA CONSULTATION 2018/2019

Q1
Quel est votre niveau de confiance dans la qualité de l'eau du Robinet ?

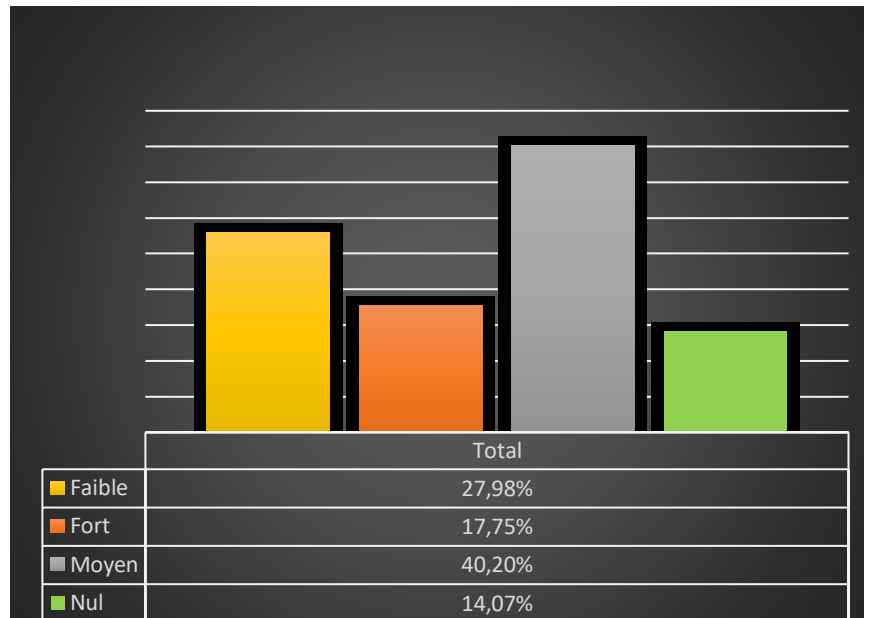


Q2
Etes-vous satisfait de la continuité du service d'eau potable au quotidien ?



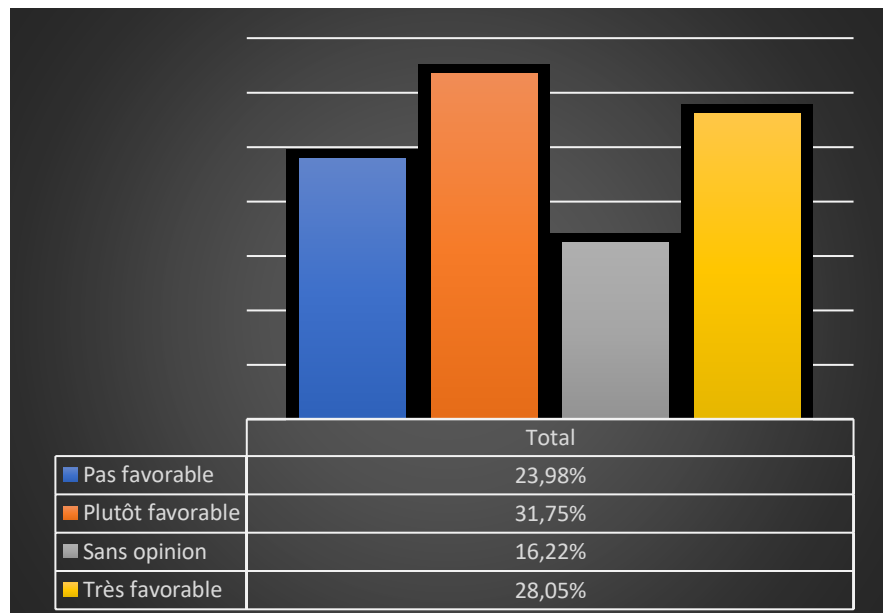
Q3

En situation de crise (cyclone, séisme, tsunami...) quel est votre niveau de confiance dans le maintien du service ?



Q4

Etes-vous favorable à la mise en place d'un organisme unique qui gérerait la production d'eau potable ?



Synthèse de l'analyse des questions en lien avec l'Orientation Fondamentale 1 du SDAGE

« Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques »

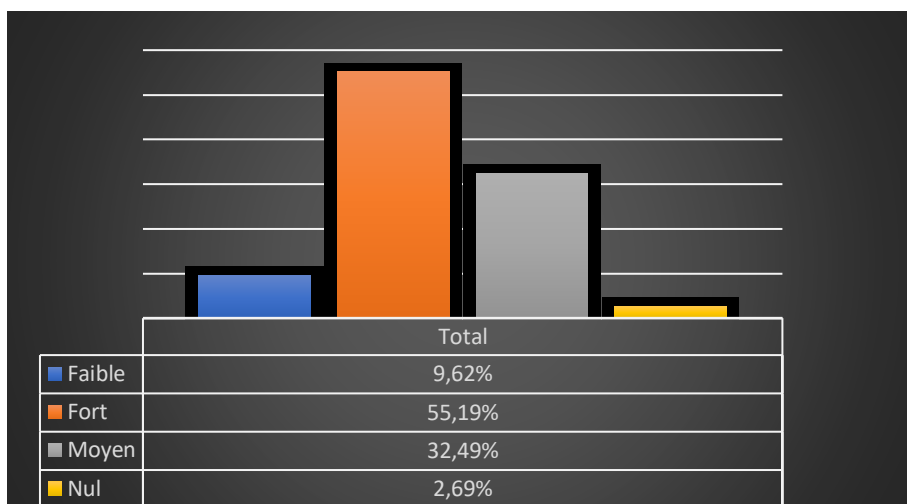
Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques est l'une des principales préoccupations des martiniquais. A travers ces résultats, les répondants expriment leur **confiance relativement modérée dans la qualité de l'eau du robinet et plutôt bonne dans la continuité du service de l'eau** (hors période de crise).

Par ailleurs, la question sur la mise en place d'un **organisme unique pour la gestion de l'eau** reste une **priorité importante pour les martiniquais** bien que le fonctionnement d'un organisme unique reste assez flou dans l'esprit des répondants.

En revanche, dans la question libre 12, ces notions d'organisme unique et de tarification unique sont abordées par un grand nombre de répondants.

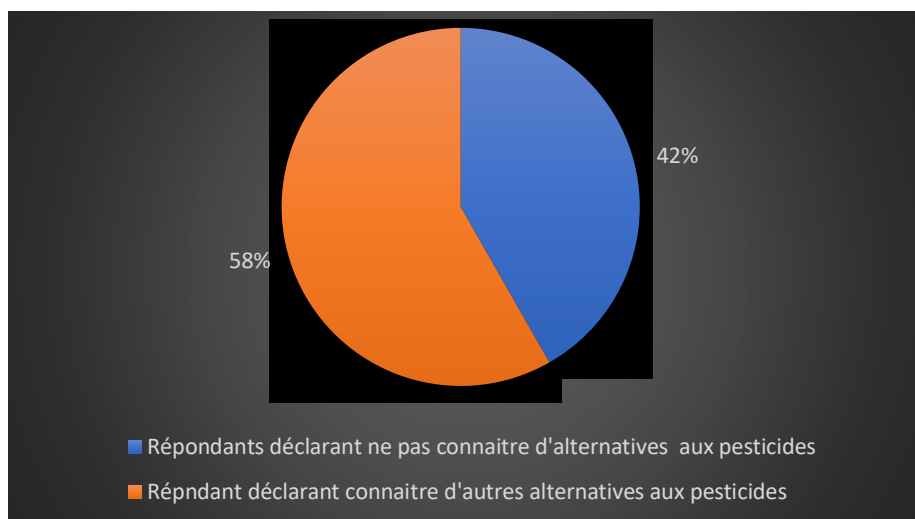
Q5

Pensez-vous que l'impact de l'assainissement individuel sur les milieux aquatiques est ?



Q6

Quelles techniques alternatives à l'utilisation des pesticides connaissez vous ?

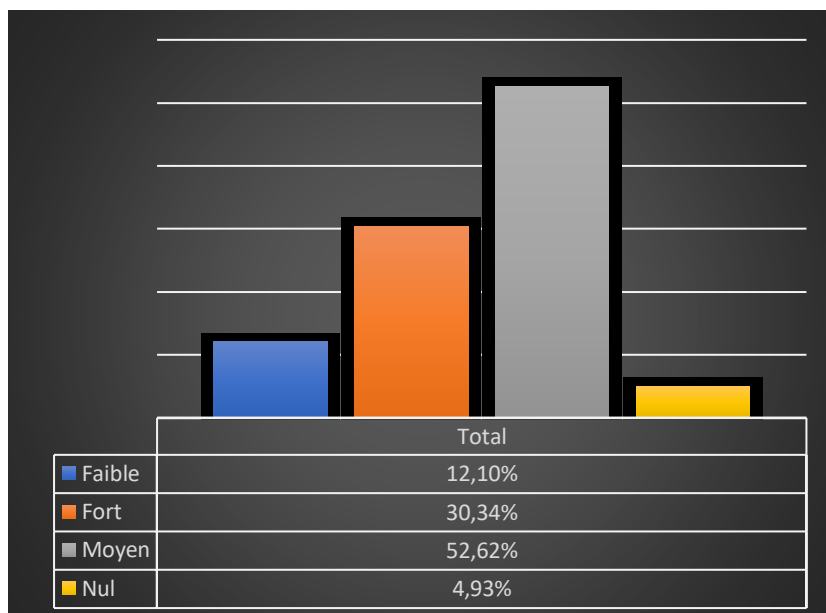


Synthèse de l'analyse des questions en lien avec l'Orientation Fondamentale 2 du SDAGE

Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

- Les résultats montrent une **prise de conscience générale de l'impact de l'assainissement individuel** sur les milieux aquatiques.
- **Diminuer les pollutions domestiques et urbaines par une meilleure gestion de l'assainissement privatif et collectif est un enjeu qui était déjà d'actualité en 2013 et 2015 et qui reste une priorité majeure pour la population en 2019.**

Q7 Quel est votre niveau de confiance dans le classement des eaux de baignades ?

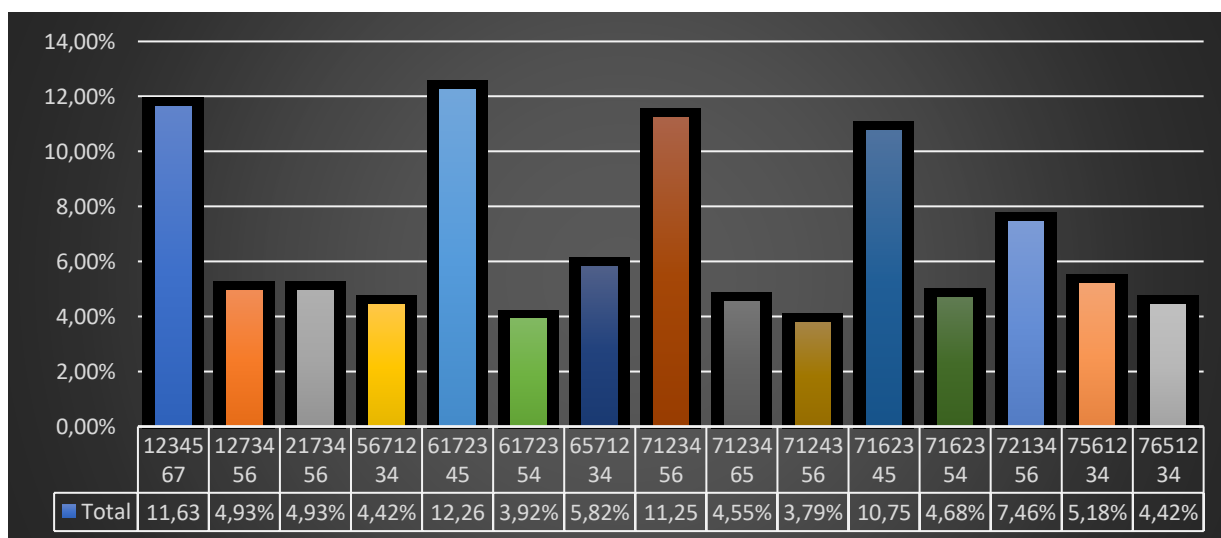


Q8 Quel type d'action proposeriez-vous pour limiter l'impact des mauvaises pratiques sur le milieu marin ? (par ordre de priorité : 1 priorité forte à 7 priorité faible) :

- Interdiction Répression
- Communication Sensibilisation Education
- Engagement politique
- Améliorer le traitement des eaux usées
- Améliorer les pratiques agricoles
- Améliorer les pratiques liées à la plaisance et au nautisme
- Améliorer les pratiques liées à la pêche et l'aquaculture

Méthode : sur la base des résultats, 15 groupes de réponses ont été constitués. Chaque groupe comprend un **taux d'adhésion supérieur à 20 réponses pour une même priorité**. L'analyse s'est portée **sur les 5 premières priorités** des répondants. Les résultats sont groupés et étiquetés par ordre des réponses.

Avis des répondants classés par groupe et par ordre des propositions



Résultat des groupes les plus importants (redondance des priorités) :

Groupe N°1 : 6172345

- **12,3 %** des répondants placent en priorité N°1 **Améliorer les pratiques liées à la plaisance et au nautisme** puis **l'interdiction et la répression** et en 3^{ème} **améliorer les pratiques liées à la pêche et à l'aquaculture**.

En revanche, on peut noter que l'engagement politique et améliorer le traitement collectif des eaux usées n'est pas une priorité pour ce groupe de répondants.

Groupe N°2 : 1234567

- **11,6%** des répondants placent en priorité N°1 **la répression**, puis **la communication et la sensibilisation** et en 3^{ème} **l'engagement politique**.

En revanche, on peut noter qu'améliorer les pratiques liées à la plaisance ou à la pêche ne sont pas prioritaires pour ce groupe de répondants.

Groupe N°3 : 7123456

- **11,2%** des répondants placent en priorité N°1 **améliorer les pratiques liées à la pêche et à l'aquaculture** puis **la répression et l'interdiction** et en 3^{ème} **la communication**.

En revanche, on peut noter qu'améliorer les pratiques liées à la plaisance et améliorer les pratiques agricoles ne sont pas prioritaires pour ce groupe de répondants.

Groupe N°4 : 7162345

- **10,7%** des répondants placent en priorité N°1 **améliorer les pratiques liées à la pêche et à l'aquaculture**, ensuite **la répression et l'interdiction** et en 3^{ème} **améliorer les pratiques liées à la plaisance et au nautisme**.

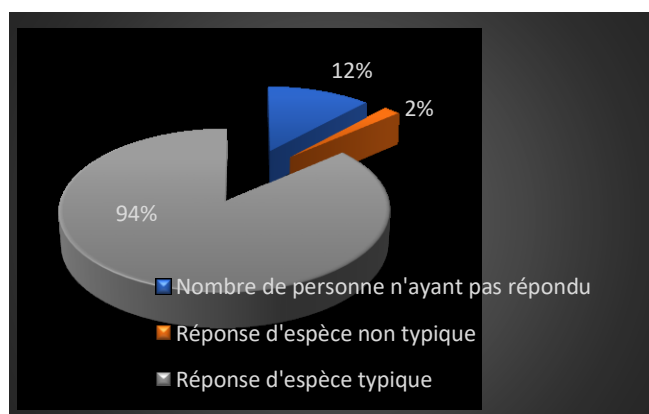
En revanche, on peut noter que l'engagement politique et améliorer les pratiques agricoles ne sont pas des priorités pour ce groupe de répondants.

Groupe N°5 : 7213456

- **7,5%** des répondants placent en priorité N°1 **améliorer les pratiques liées à la pêche et à l'aquaculture**, ensuite **la communication et la sensibilisation** et en 3^{ème} **l'interdiction et la répression**.

En revanche, on peut noter que améliorer les pratiques agricoles et l'amélioration des pratiques liées à la plaisance et au nautisme ne sont pas des priorités pour ce groupe de répondants.

Q9 Citez deux ou trois espèces typiques des milieux aquatiques martiniquais



Nombre de personnes interrogées	5758
Total de réponses	6538
Nombre de personnes ayant répondu « Aucune »	738
Nombre total d'espèces connues	80
Réponse d'espèces non typiques	114
Nombre de réponse d'espèces typiques	6424

Synthèse de l'analyse des questions en lien avec l'Orientation Fondamentale 3 du SDAGE
 « Protéger et restaurer les milieux aquatiques remarquable »

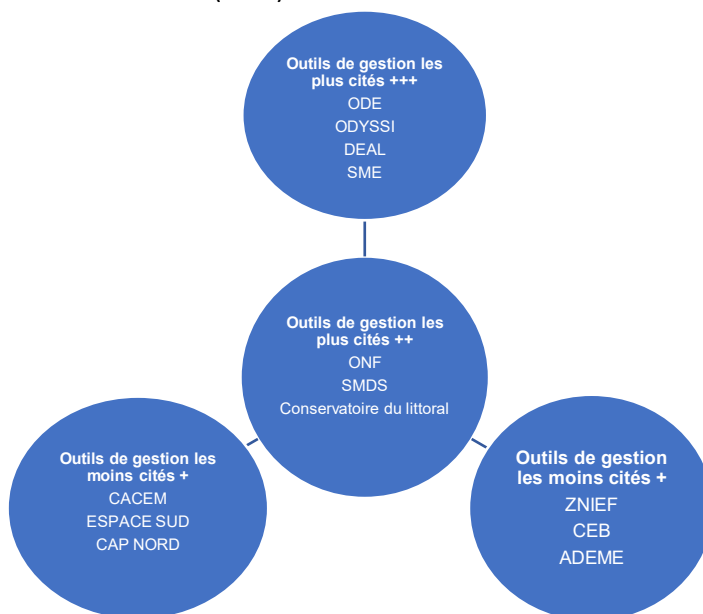
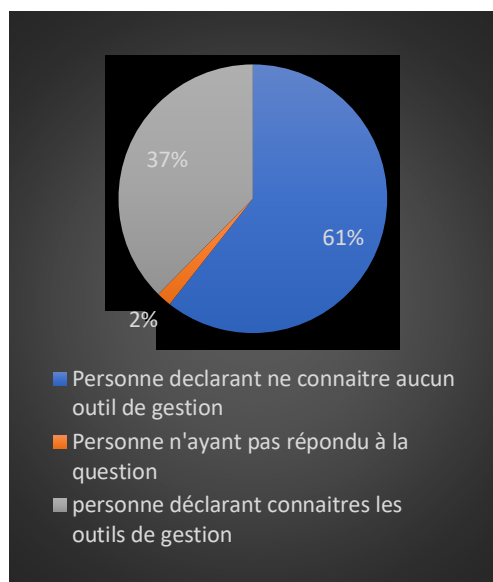
La confiance dans les eaux de baignades est relativement moyenne. Cela recoupe les réponses de la question libre n°12 pour laquelle les répondants ont émis un doute sur l'étude des eaux de baignades. Si l'on se réfère aux « principales tendances », les enjeux de 2013 et de 2015 pour la protection du milieu marin restent d'actualité en 2019, c'est-à-dire :

- 1/ **Communication et sensibilisation**
- 2/ **Améliorer le traitement privatif et collectif des eaux usées**
- 3/ **Engagement politique.**

On peut noter que l'échantillon interrogé connaît relativement bien les espèces typiques de son territoire au regard du nombre de répondants et de réponses obtenues. Les trois espèces les plus citées sont : l'oursin, le crabe et la tortue.

Q10 Connaissez-vous les outils de gestion présents en Martinique ?

Réponses possibles : Parc marin – Parc Naturel – Réserve - Zone de cantonnement –
 Autres (libre)

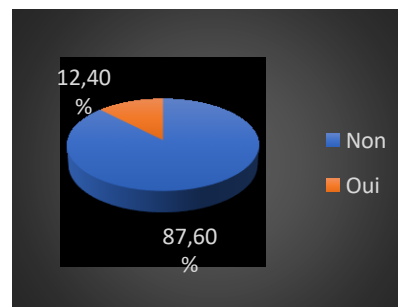


Q11

Pensez-vous qu'une orientation fondamentale est manquante ?

La majorité des personnes interrogées pensent que les orientations fondamentales existantes sont suffisantes.

12 % des répondants souhaitent que les volets engagement politique, finance et subvention ainsi que répression et interdiction apparaissent.



Synthèse de l'analyse des questions en lien avec l'Orientation Fondamentale 4 du SDAGE

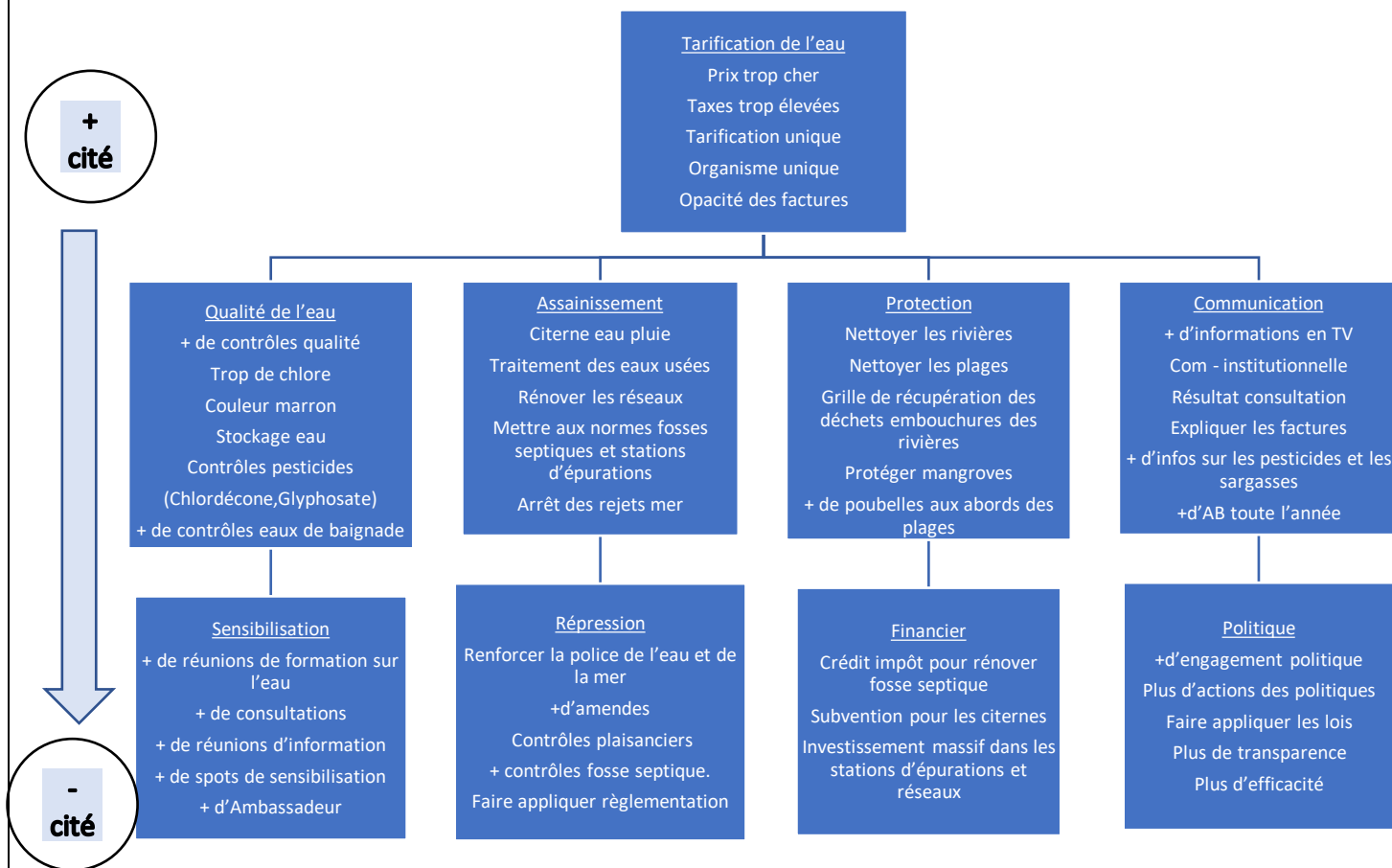
« Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements »

1- **L'engagement politique** est toujours considéré comme une priorité et doit être renforcé au regard des répondants.

2- Le **volet financier** et subvention apparaît également comme un axe à développer pour réduire l'impact de la pollution des eaux usées qu'il soit privatif ou collectif.

3- Le **volet répression et interdiction** reste quant à lui, l'une des grandes préoccupations des répondants.

Q12 Avez-vous des observations générales à formuler (calendrier, programme de travail, autre...) ?



Analyse Générale des commentaires libres

➤ **Le prix élevé de l'eau est une préoccupation centrale.** Une majorité de répondants se plaint de taxes trop élevées. Certains dénoncent l'opacité autour de ces taxes qui rendent la lisibilité des factures moins abordables.

Le sujet de **l'Organisme unique** est surtout abordé par le prisme d'une **tarification unique**.

➤ **En ce qui concerne la qualité de l'eau distribuée, c'est assez partagé** mais il est à noter que certains des répondants (9,1%) ne sont pas du tout satisfaits de la qualité de l'eau. Certains affirment qu'il y a parfois trop de chlore et que la couleur de l'eau est parfois assez trouble ou prend une couleur jaunâtre voir marron. Ils préconisent donc **plus de contrôle et de communication sur la qualité de l'eau.**

Enfin, il est attendu **plus d'informations sur les pesticides** et les fongicides dans l'eau potable. Il a été relevé une revendication quant au manque de transparence sur les résultats des études sur la qualité de l'eau.

➤ **L'assainissement privatif et collectif** ainsi que la rénovation des réseaux de distribution d'eau potable sont des priorités absolues pour les répondants. Ils souhaitent voir plus d'investissements financiers dans la rénovation des réseaux. La qualité du réseau est également l'une des doléances. En effet, une forme d'inquiétude grandissante a été exprimée au sujet des contaminations possibles par les conduites (dégradation, contamination...).

➤ **La protection des milieux aquatiques** est toujours d'actualité pour cette consultation 2019. Les répondants souhaiteraient voir plus propres aux abords des plages et qu'elles soient systématiquement ramassées tous les jours. Si le curage des rivières et le nettoyage des berges restent des préoccupations pour les répondants, ils souhaiteraient que soient mises en place des grilles de récupérations des déchets aux embouchures des rivières pour éviter de les retrouver en mer. Et enfin, on peut noter une forte demande concernant le ramassage des déchets sur les plages et dans les mangroves.

➤ **La partie communication** est toujours au cœur des préoccupations des répondants. Ils veulent une communication moins institutionnelle, plus percutante, plus impactante pour modifier les consciences. Une communication visuelle et active, avec plus d'ambassadeurs bleus sur les plages notamment le week-end et pas seulement lors de la consultation. Une communication en TV avec des spots de prévention qui mettent en exergue les bonnes pratiques.

Et enfin, ils voudraient voir concrètement les résultats des consultations précédentes, ce qui a évolué dans le bon ou mauvais sens, qu'il y ait moins d'opacité sur les résultats.

➤ La **sensibilisation** reste un sujet prépondérant pour les répondants. Ils souhaiteraient voir plus de réunions d'information sur la gestion de l'eau, avoir plus de **formations gratuites sur les milieux aquatiques**.

Il faut également continuer à sensibiliser les plus jeunes dans les milieux scolaires et universitaires mais également proposer des formations pour les salariés des entreprises.

➤ Le **volet répression** devient, au fur et à mesure des consultations, l'une des grandes préoccupations des répondants. Il est attendu une police de l'eau renforcée en termes d'effectif et de pouvoir. Notamment, il est attendu de développer les contrôles pour les plaisanciers, une brigade qui interviendrait toute l'année aux abords des plages, sur les sentiers littoraux et dans les mangroves. La mise en place également de contrôles plus fréquents des fosses septiques des particuliers et surtout, plus d'amendes envers les contrevenants.

➤ Le **volet financier** devient une priorité pour de nombreux répondants surtout dans le cadre de demande de subventions pour la mise en conformité des fosses septiques. Pour les répondants interrogés, la multiplicité des organismes financeurs rend les procédures opaques et ne favorise pas les demandes en ce sens. Faciliter l'accès aux aides financières contribuerait plus facilement à la rénovation de l'assainissement privatif.

On peut noter comme exemple : « que nombreux sont les répondants à vouloir se procurer des citernes de récupération d'eau de pluie mais il trouve que le cout est trop élevé ».

Autre point soulevé par les répondants, la mise en conformité des stations d'épuration et du réseau de distribution par de gros investissements financiers. La vétusté du réseau semble être une grande préoccupation des répondants.

➤ **L'engagement politique** reste une préoccupation forte des répondants. Ils souhaitent voir les politiques s'engager sur les problématiques écologiques et notamment sur une meilleure gestion des ressources halieutiques.

Ils souhaitent également **plus d'actions concrètes et visibles**. Notons que l'analyse met en avant la marge de progrès identifiée quant à la confiance des répondants sur la politique engagée en faveur de la protection des milieux aquatiques.

SYNTHESE

Les préoccupations majeures des répondants sur les thèmes abordés

OF1 Concilier les usages humains et les besoins des milieux aquatiques

- Renforcer la transparence et la sécurité de l'alimentation en eau potable.
- Renforcer la confiance dans l'eau du robinet.
- Renforcer la communication sur la tarification.
- Renforcer la communication sur l'organisme unique.

OF2 Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

- Renforcer le traitement privatif ou collectif des eaux usées.
- Renforcer les investissements financiers pour réhabiliter ou consolider les réseaux.
- Renforcer le plan Ecophyto.
- Renforcer la culture biologique.
- Renforcer l'interdiction des pesticides.

OF3 Protéger et restaurer les milieux aquatiques remarquables

- Renforcer la communication sur la qualité des eaux de baignades.
- Renforcer les contrôles qualité des eaux de baignades.
- Renforcer les actions à mettre en place contre les mauvaises pratiques
- Renforcer la prévention sur le littoral auprès de la population, des professionnels et des touristes.

OF4 Connaître pour mieux gérer l'eau et agir sur les comportements

- Renforcer la communication sur les outils de gestion de l'eau.
- Renforcer la communication sur les avancées des projets.
- Renforcer les actions de sensibilisation sur le terrain.
- Renforcer l'engagement politique.

Merci d'avoir participé à cette consultation

2018-2019

Rendez-vous pour la prochaine consultation du public

De novembre 2020 à mai 2021